Les cinq mensonges du gouvernement sur les retraites

Le gouvernement échoue à convaincre du bien-fondé de sa réforme. Et pour cause : sur les pensions à 1 200 euros, la situation des femmes ou la démographie, l'argumentaire déroulé de plateau en plateau est truffé de contrevérités.

Romaric Godin, Cécile Hautefeuille et Dan Israel

Une réforme « juste », vraiment ?

Dès la présentation de la réforme le 10 janvier, la première ministre Élisabeth Borne <u>a insisté</u> sur le fait qu'elle était porteuse de « *justice* » et de « *progrès social* ».

Le gouvernement ne voit aucun perdant, alors que l'âge auquel les Français·es auront le droit de partir à la retraite va reculer de deux ans, c'est parce qu'il part du principe qu'en l'absence de réforme, les pensions devront forcément baisser... puisqu'il ne prévoit pas d'augmenter les dépenses de retraites.La réalité est qu'il y aura bien des perdants.

La réforme ne corrige pas les inégalités, nombreuses, qui truffent le système de retraite français.

La réforme fait en fait porter l'effort sur les mères, qui auraient pu partir à 62 ans grâce aux trimestres validés pour chaque enfant (quatre trimestres dans le privé, deux trimestres dans le public), et devront attendre 64 ans, et sur les catégories populaires et moyennes, qui ont fait des études courtes.

Et elle ne devrait pas apporter de réponse au fait qu'en France, <u>comme le</u> <u>résume</u> l'Institut des politiques publiques, ce sont celles et ceux qui touchent les meilleures retraites qui partent, dans les faits, le plus tôt.

Emplois Séniors: Autre inégalité majeure, non corrigée, <u>et pointée</u> par l'économiste Thomas Coutrot : à 60 et 61 ans, 29 % des travailleurs (soit un million de personnes) ne sont <u>« ni en emploi ni à la retraite »</u> : 4 % sont au chômage et 25 % en inactivité, dépendant donc financièrement des minima sociaux ou de leur entourage. Si on rajoute les Longues Maladie, les Maladie Professionnelle et Accidents de Travail, la part des sans emplois monte à plus de 40%.

Retraites des femmes : contrevérités et contradictions

Vantant dès le départ une réforme plus « protectrice », l'exécutif a été bien en peine d'apporter des arguments. Car l'évidence s'impose : le décalage de l'âge légal de

départ de 62 à 64 <u>pénalise davantage les femmes</u> et renforce les inégalités. L'étude d'impact de la réforme le démontre : à cause de la réforme, les femmes de la génération 1980 partiraient par exemple huit mois plus tard, contre quatre mois supplémentaires pour les hommes. Les femmes perdraient une partie de leurs « avantages » liés à la maternité et l'éducation des enfants.

Gêné aux entournures, le gouvernement répond désormais que sa réforme permettra, à terme, un départ effectif des femmes avant les hommes. C'est faux. Oui, les écarts vont se réduire. Mais non, ce n'est pas grâce à la réforme. Celle-ci va même freiner la tendance, rappelle <u>un billet</u> de Patrick Aubert, économiste à l'Institut des politiques publiques. « L'impact de la réforme plus fort sur l'âge de départ des femmes n'empêchera pas que l'écart continue de diminuer au fil des générations, mais il ralentira cette baisse.

Contraint d'admettre les inégalités, et assumant que la réforme <u>n'a pas vocation à les régler</u>, le gouvernement renvoie à un débat, plus tard, sur la refonte des « *droits familiaux* », visant à régler les injustices.

L'illusion des petites retraites à 1 200 euros

Mercredi 15 février, plus d'un mois après la présentation de la réforme et après avoir subi une déferlante de questions sur ce thème la veille à l'Assemblée, le ministre du travail Olivier Dussopt a donné pour la première fois <u>sur France inter</u> des chiffres : combien de retraité·es auront droit à la pension minimale de 1 200 euros (85 % du Smic) tant vantée par le gouvernement ?

Sur les 200 000 nouveaux retraité·es dont la pension sera de moins de 1200 euros, le ministre annonce, « un tiers aura une revalorisation supérieure à 70 euros », et 40 000 d'entre eux « passeront le cap des 85 % du Smic ».

Et parmi les 1,8 million de retraité·es actuels qui auront droit à une revalorisation (sur plus de 17 millions), « 900 000 auront une revalorisation comprise entre 70 et 100 euros », dont « 125 000 vont aller jusqu'au maximum des 100 euros de revalorisation ». « Cela signifie que nous avons 250 000 retraités supplémentaires qui vont franchir le cap des 85 % du Smic », a assuré Olivier Dussopt.

On est bien loin d'une retraite minimum à 1200 euros pour tous : l'horizon des 1 200 euros, qui ne vaut que pour une carrière complète au niveau du Smic, a été présenté de façon trompeuse par presque tous les membres du gouvernement et de la majorité qui ont martelé dans tous les médias que cette réforme vaudrait pour toutes les petites retraites.

Le faux argument de la « faillite » des système de retraite : ce déficit menace le système de retraite par répartition et, plus globalement, conduirait la France à la faillite.

Les ministres ont martelé que le système aurait, sans la réforme, un déficit cumulé de 150 milliards d'euros en 2030. Or ce chiffre est faux : ce montant ne sera dépassé qu'en 2034 et il est en euros courants, ce qui le surestime de près de 20 milliards, car il ne prend pas en compte l'effet équivalent de l'inflation sur les recettes.

Enfin, l'utilisation d'un « déficit cumulé » qui additionne tous les déficits ne rend pas compte de la situation réelle du système. En 2030, le système de retraite sera ainsi en déficit sur l'année de 10,7 milliards d'euros, ce qui n'est qu'un détail au regard du déficit public, prévu à 172 milliards d'euros en 2023, et du montant des pensions de retraite payées chaque année, qui dépasse 350 milliards. Il n'y a là aucun danger mortel ni pour le système ni pour le crédit de la France : on pourrait imaginer que l'État réduise par exemple les 200 milliards d'euros annuels d'aide au secteur privé pour assumer ce déficit des retraites.

Le Président du COR Pierre Louis Bras a précisé devant l'assemblée nationale et ensuite le sénat le 14 février dernier qu'il n'y avait pas de dérive financière des régimes : « les dépenses de retraites sont stables ». Et pour cause les dépenses sont largement maitrisées par les mesures des réformes précédentes.

Le problème démographique n'a rien d'une évidence :

aujourd'hui, il n'y a qu'1,7 actif par retraité, alors que dans les années 1970, on en comptait trois par retraité. Mais cet argument n'est pas aussi redoutable que veut le croire l'exécutif. D'abord parce que malgré l'effondrement de ce ratio actifs/retraités qu'on a connu dans les cinquante dernières années, le système a tenu, principalement grâce à une hausse des cotisations payées par les salaires, mais aussi par les réformes votées. Et puis, l'explosion du nombre de retraité-es est derrière nous. Le ratio actifs/retraités devrait passer dans les années à venir de 1,7 à 1,2 puis se stabiliser.

Par ailleurs, le nombre d'actifs par rapport aux retraités n'est qu'une partie du problème, qui englobe aussi la valeur du travail des actifs. Le système par répartition est un système qui repose sur cette idée que la progression des salaires permettra d'amortir le vieillissement de la population.

La réforme repose donc sur deux non-dits : le gouvernement renonce à soutenir la hausse des salaires et leur indexation sur l'inflation, mais il abandonne aussi toute idée d'accélération de la productivité, qui a par le passé permis d'absorber une bonne partie de la hausse du nombre de retraités.

Or ces deux points sont problématiques puisqu'une grande partie des aides aux entreprises et des exonérations de cotisations dont elles bénéficient visent justement à assurer une meilleure productivité et, donc, des salaires plus élevés.

Si cette politique gouvernementale fonctionne et les Patrons jouent le jeu, le poids de la démographie ne sera pas aussi fatal que ne le veut le discours de l'exécutif.

Article complet de Médiapart du 15 février 2023.

https://www.mediapart.fr/journal/politique/150223/les-cinq-mensonges-dugouvernement-sur-les-

retraites?at_medium=custom7&at_campaign=1046&fbclid=lwAR3cLdjvnlQkvac1fpwfrWg-591AAEWdYfayDlrRVCC3NQUD4rlplfEtwbk